

# BORDEAUX

## SCHÉMA DE PROMOTION DES ACHATS ÉCOLOGIQUEMENT ET SOCIALEMENT RESPONSABLES (SPASER)

# Objectifs du nouveau SPASER

- Ajouter de nouvelles actions ambitieuses, notamment sur la lutte contre le réchauffement climatique et la préservation des ressources naturelles, mais également sur l'accès au TPE/ PME et aux structures de l'ESS locales
- Etendre la gouvernance et améliorer la mise en œuvre effective
- Mettre en place des indicateurs et un véritable suivi opérationnel
- Élargir de manière volontariste le SPASER à l'ensemble des directions et satellites



# Une gouvernance et un pilotage encore plus responsables

- Suivre et évaluer la mise en place du SPASER sur la base **d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs** dans une **démarche d'amélioration continue**
- **Communiquer** sur les engagements, les progrès et les résultats de la ville de Bordeaux
- Rendre compte de l'avancée des actions dans le cadre d'une **gouvernance élargie ancrée dans notre territoire** (CCI, CMA, French Tech Bordeaux, CRESS Nouvelle Aquitaine)
- **Libérer les données du SPASER**

Indicateurs mis en place :

- > Suivi annuel des actions menées dans le cadre du SPASER
- > Suivi des données en open data

# Une commande publique performante et innovante

- Lancer et **mettre en œuvre des achats innovants** (expérimentation jusqu'en décembre 2021 sur 15 achats)
- Initier des **rencontres entre entreprises innovantes et acheteurs** (plusieurs rencontres déjà effectuées avec des adhérents de la French Tech sur le numérique, les RH, l'éclairage public, santé publique)
- Favoriser l'intégration dans le **catalogue UGAP** des entreprises locales innovantes
- Développer les **formations sur le sourcing** à l'attention des acheteurs de la ville de Bordeaux
- Adopter des stratégies d'achats adaptées aux différentes familles d'achats **favorisant l'économie circulaire**

Exemple d'indicateurs mis en place :

- > Nombre de marchés innovants conclus
- > Nombre de rencontres / formations organisées
- > Nombre d'entreprises référencées

# Une commande publique en pointe sur les enjeux environnementaux et l'économie circulaire

- Prévoir des dispositions environnementales dans tous les contrats qui s'y prêtent  
=> **dépasser de 30% les objectifs** du Plan National d'Action pour l'Achat Public Durable
- **Expérimenter dès 2021 l'intégration de l'empreinte carbone** dans certains marchés ciblés (ex : numérique et bâtiments)
- **Evaluer les GES** lors de l'exécution des marchés
- Mettre en œuvre des actions de **prévention des déchets** dans la commande publique
- Gestion des **bio-déchets** (ex : groupement de commandes régional en cours de montage)
- Favoriser les circuits courts et le recours aux fruits et légumes **de saison et issus de l'agriculture biologique**
- Prendre en compte le **bien-être animal**
- **Généraliser les démarches d'éco-construction** via des matériaux biosourcés et le réemploi.

## Exemple d'indicateurs mis en place :

- > Nombre et montant des marchés avec des clauses environnementales
- > Mesure de l'exécution de la mise en œuvre des critères environnementaux
- > Nombre de marchés intégrant une dimension carbone
- > Suivi et valorisation des déchets dans une logique d'économie circulaire
- > Nombre de marchés concernés par une démarche d'éco-construction

# Une commande publique facile d'accès et qui favorise le développement des TPE-PME

- Objectif de **faire des TPE-PME les principaux bénéficiaires** de l'achat public
- Favoriser une **stratégie d'allotissement**
- Développer la mise en place de **clauses financières incitatives**
- Mettre en œuvre des **actions de sensibilisation et développer les partenariats** avec les acteurs favorisant l'accès aux TPE/PME

## Exemple d'indicateurs mis en place :

- > Nombre de lots attribués à des TPE- PME, de consultations alloties
- > Montants attribués aux entreprises du territoire
- > Nombre de sessions de formation/information à l'attention des TPE-PME

# Une commande publique qui soutient l'économie sociale et solidaire et favorise l'insertion sociale par l'emploi

- Poursuivre le travail de **promotion des clauses sociales** en interne (inscription obligatoire dans tous les contrats > 90K€ HT)
- **Identifier les marchés ESS à fort potentiel** afin d'accroître la part des marchés attribués
- Faire de la pédagogie afin de **prendre en compte les spécificités de l'ESS**
- **Faire connaître les acteurs de l'ESS** et leurs domaines d'interventions aux acheteurs (ex : annuaire CRESS diffusé aux acheteurs)
- **Inciter les satellites** de la Ville à faire appel aux structures de l'ESS dans leurs marchés
- **Favoriser l'accès à la commande publique pour les structures de l'ESS via des formations** (ex : Union des Coopératives Agricoles)
- **Augmenter le nombre de marchés réservés aux entreprises adaptées, aux établissements et services d'aide par le travail (ESAT), aux SCOP et SCIC** (ex : entretien d'espaces verts des résidences autonomie, EHPAD attribué à Hot Travail)

## Exemple d'indicateurs mis en place :

- > Nombre et montant de marchés passés avec des structures de l'ESS
- > Nombre de formations dispensées aux entreprises de l'ESS et aux agents
- > Nombre et montant de marchés passés avec un critère social
- > Nombre de satellites accompagnés

# Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'emploi et lutter contre toutes les formes de discriminations

- Poursuivre les clauses contractuelles, les engagements de **promotion de l'égalité et de promotion de la diversité** (y compris dans les concessions)
- Intégrer une **clause Responsabilité Sociétale des Entreprises**
- **Valoriser le label Diversité et le label Egalité** auprès des opérateurs économiques

Exemple d'indicateurs mis en place :

- > Analyse des engagements contractuels notamment sur les concessions
- > Nombre de contrats concernés
- > Nombre d'actions de sensibilisation organisées